

Matthieu Quiniou est Docteur en droit privé et enseignant-chercheur en sciences de l'information et de la communication au laboratoire Paragraphe de l'Université Paris 8 et membre de la Chaire UNESCO ITEN. Il est avocat à la Cour d'Appel de Paris, co-fondateur du cabinet Legal Brain. Ses champs d'interventions couvrent le droit du numérique, la propriété intellectuelle et la FinTech. Il est membre de la CN Blockchain à l'AFNOR et expert en matière d'IA et de justice du Conseil de l'Europe (CEPEJ). Il a écrit plusieurs ouvrages, articles et rapports internationaux sur les enjeux éthiques, juridiques et sociétaux du numérique liés à la blockchain et à l'IA.

Références bibliographiques récentes dans le domaine de la blockchain :

Ouvrages et chapitres d'ouvrages :

- Blockchain l'avènement de la désintermédiation, Wiley/ISTE, 2019, 164 pages.
- Glossaire Blockchain, UNESCO, 2019, 60 pages.
- La blockchain au service de la compliance, pp 241-248, in Matthieu Quiniou, David Richard et al., Droits en mutations II – Ouvrage commun des docteurs en droit, Editions de l'immatériel, 2019, 342 pages.
- Investir et se financer avec la blockchain, ENI, 2018, 252 pages.

Articles

- « La blockchain vectrice d'effectivité pour les artistes visuels », Expertises IT / Legalis, 2020, 5 pages.
- « Protection des droits de propriété intellectuelle avec la blockchain : où en sommes-nous ? », Revue de la propriété intellectuelle - Lexis Nexis, 2020.
- « Blockchain : vers une rationalisation du coût énergétique de la désintermédiation numérique » (en cours de publication par le laboratoire MICA de l'Université Bordeaux Montaigne).